



**Extrait du Procès-verbal de l'Appel d'Offres Ouvert simplifié « sur offres de prix » N°16 /2023
relatif à l'acquisition et le renouvellement de licences informatiques et des abonnements aux
noms des domaines et au serveur pour le compte de l'Agence Urbaine de Skhirate-Témara.**

- Lot Unique -

- Maître d'ouvrage : **Agence Urbaine de Skhirate-Témara.**
- Date d'ouverture des plis : **Mardi 12 Décembre 2023 à 14h30min.**
- Lieu d'ouverture des plis : **Siège de l'Agence Urbaine de Skhirate-Temara, Boulevard Moulay Ali Cherif, Immeuble 462 Témara.**
- Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal AL AHDAT AL MAGHRIBIA N°8051 du Vendredi 01 Décembre 2023, en langue arabe.
- Date de publication au portail marocain des marchés publics :
 - Portail Marocain des Marchés Publics le Vendredi 01 Décembre 2023 ;
- Autres sites électroniques de publication de l'avis :
 - Site Web de l'Agence Urbaine de Skhirate-Témara le Vendredi 01 Décembre 2023 ;
- Liste des concurrents ayant déposé leurs plis :

N°	CONCURRENTS	VILLE
1	WARNA	AGADIR
2	ADN SYSTEM SARL	RABAT
3	WEBHI TECHNOLOGY SARL	RABAT

- Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

CONCURRENTS ECARTES	VILLE
NEANT	

- Liste des concurrents admis sans réserve :

CONCURRENTS	VILLE
WARNA	AGADIR
ADN SYSTEM SARL	RABAT
WEBHI TECHNOLOGY SARL	RABAT

- Liste des concurrents admissibles avec réserve :

CONCURRENTS	VILLE
NEANT	

- Montant des actes d'engagement des concurrents :

N°	CONCURRENTS	MONTANT DES ACTES D'ENGAGEMENT EN Dhs T.T.C
1	WARNA	91 000,80
2	ADN SYSTEM SARL	82 320,00
3	WEBHI TECHNOLOGY SARL	78 720,00

- Vérification des montants des actes d'engagement des concurrents :

N°	CONCURRENTS	MONTANT DES ACTES D'ENGAGEMENT EN Dhs T.T.C (Après verifications)
1	WARNA	91 000,80
2	ADN SYSTEM SARL	82 320,00
3	WEBHI TECHNOLOGY SARL	78 720,00

- Liste des concurrents écartés :

- Société WARNA ;
- Société WEBHI TECHNOLOGY SARL.

- Concurrent retenu :

CONCURRENT	MONTANT DE L'ACTE D'ENGAGEMENT EN Dhs T.T.C
ADN SYSTEM SARL	82 320,00

- Justification du choix de l'attributaire : Le Concurrent a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères fixés au règlement de consultation.
- Date d'achèvement des travaux de la commission : **Le Lundi 18 Décembre 2023 à 12h30min.**

Fait à TEMARA, le 18/12/2023.

Le Président de la Commission d'Appel d'Offres

Mostapha PALAMBO
Le Chef du Département des Affaires
Administratives et Financières